



# L'ÉGALITÉ

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

## DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON.

### Prix de l'abonnement payable d'avance.

Saint-Pierre.	Un an . . . . .	12 fr. 00
—	Six mois . . . . .	7 00
Otérie-mer.	Un an . . . . .	15 00
—	Six mois . . . . .	9 00

Administration, rues JACQUES-CARTIER et de SEZE.

Administrateur-Gérant A. LEMOINE.

Directeur-Rédacteur, G. WINTREBERT.

### Prix des insertions.

Fait divers . . . . .	1 fr 00
Une à six lignes 3 fr. au-dessus la ligne 6fr.30	
Réclames, la ligne . . . . .	0 75

ABONNEMENT AUX ANNONCES: 15 fr. par an pour une annonce de 20 lignes à répéter dans chaque numéro

Depuis notre dernier numéro le Carnaval bat son plein.

En dehors des mascarades des rues, les patineurs nous ont donné jeudi dernier un très agréable spectacle qu'ils ont renouvelé lundi.

Ce qui frappe le plus l'œil c'est le défilé d'entrée, dans lequel on voit apparaître du plus petit jusqu'au plus grand habillés tous avec un goût charmant sauf de rares exceptions.

Tous s'élançent de l'entrée sur la glace avec la même assurance, avec le pied aussi solide que sur le plancher et passent devant les spectateurs avec une rapidité certainement très artistique mais qui ne permet pas de détailler les travestissements, reconnaître ceux qui les portent, comme on le voudrait.

Comme pour les jockeys aux courses on les voit venir, on guette leur passage on aperçoit un peu, et petit à petit on reconnaît, qui un parent, qui une amie, qui une charmante femme.

Certes nous ne voudrions pas donner notre opinion personnelle sur ceux ou celles qui ont gagné la palme du bon goût, mais nous reproduisons l'opinion générale en disant que la *reine* a paru être celle de la soirée. Les rivales ne lui manquaient pas dans leurs costumes de canotières, de magiciennes, de folies, etc. etc.

Du côté du sexe fort un pierrot au monocle, un membre de la société protectrice des lapins, une grue et une vieille femme ont principalement attiré les regards.

N'oublions pas le petit doris trainé par un monsieur coiffé d'une casquette à trois pompons et dans laquelle se trouvaient de nouveaux débarqués. Serait-ce une allusion à un nouveau commerce.

Chez les gosses, le petit chaperon rouge, le clown et le guequier étaient délicieux.

La salle était parfaitement décorée par M. Erausquin et ses aides qui méritent un bon point de plus. L'éclairage que la glace ingrate rend si difficile était bien disposé pour donner un éclat particulier aux décors, aux mille oriflammes comme aux costumes.

La veille, le bal par souscription entre les membres de la Société Musicale avait été très gai, très animé. Les danseurs et danseuses y étaient très nom-

breux malgré le mauvais temps qui commença dès le matin avec un poudrin très dense.

Lundi dernier, favorisée par une forte gelée la glace ne craignait pas les coups de patin, la chaleur de l'éclairage et l'augmentation de température causée par les nombreux spectateurs.

Cette seconde soirée fut plus animée que la première et nous avons admiré de nouveaux costumes d'un goût parfait. Citons dans le nombre, la nuit, le dîmico noir que nous avons revu avec plaisir, la neige, les pavillons français qui sont toujours bien portés et qui s'allient parfaitement aux matelettes.

Disons aussi que les jeunes filles qui avaient choisi ces costumes ont le don naturel d'embellir ce qu'elles portent.

Pour être complet nous parlerons du char représentant l'aurore.

Son succès n'a pas répondu à ce qu'on attendait.

Il était trop maigre et d'une stabilité plus qu'imparfaite, aussi a-t-il culbuté plusieurs fois.

Quant aux fleurs que jetait l'aurore elles étaient, sans parler des bourgeons de spruce, par trop artificielles, et nous faisaient trop penser à celles qui poussent dans notre beau pays de France.

La musique à qui nous décernons volontiers à l'occasion des éloges nous a paru être trop incomplète. Malgré ces légères imperfections, charmante soirée dont nous espérons voir une réédition à la mi-carême, chose qui sera exceptionnellement possible cette année.

M. Erausquin concessionnaire du terrain sur lequel est érigé le rink doit nous a-t-on dit, venir parmi nous au printemps à l'effet d'obtenir le renouvellement de sa concession décennale qui expire en 1894.

Nous avons la conviction qu'il n'aura aucun mal de réussir dans ces démarches car personne ne voudrait priver notre colonie d'une de ses rares distractions.

Le contrat nouveau pourra réservé tous les droits de la colonie, en cas d'utilisation du terrain en question, mais en attendant il y a utilité quasi publique à conserver ce qu'on a.

Ce local peut d'ailleurs en certaines circonstances être utilisé par la colonie elle-même. La distribution des prix aux

élèves du collège et la réception de l'amiral et de ses officiers en sont des exemples tout récents.

Enfin : le fermier de l'établissement ne paraîtrait pas trop éloigné de nous donner un rink d'été avec parins à roulettes.

Non seulement cet établissement est une occasion de se distraire mais encore un agréable lieu de réunion, une pépinière de mariages.

Au point de vue hygiénique il est encore d'une utilité incontestable, en permettant aux patineurs de se livrer à un exercice qui remplace avantageusement la promenade dont la mauvaise saison nous prive.

Enfin lorsqu'on crée à Paris un pôle Nord et qu'à l'aide de dépenses considérables on y forme de la glace artificielle il serait maladroit de ne pas profiter ici d'un pôle nord naturel qui vient compenser les ennuis d'un trop long hiver.

Pour la saison prochaine nous aurions chance de voir cette salle éclairée à l'électricité.

M. Sicard se proposerait en effet de solliciter une concession ou plutôt un monopole pour un certain nombre d'années moyenant quoi il éclairerait la ville pour le montant de la dépense actuelle de schiste.

Les particuliers seraient éclairés à leur gré par abonnement.

Si ce bruit est fondé, on nous verra encourager cette entreprise qui non seulement répond à un désir plusieurs fois exprimé dans nos colonnes, mais, encore sert l'intérêt général et est d'utilité publique.

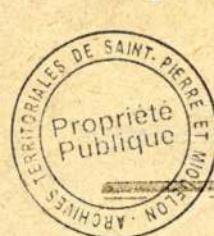
Nous confondrons dans nos encouragements le service postal, le Slip et l'éclairage électrique.

## Mardi Gras.

Le mardi gras favorisé par un superbe temps a été particulièrement animé.

Nos rues avaient un aspect tout particulier et la gaieté régnait dans tous les groupes de masques.

Le soir dans les quatre coins de notre rocher des bals venaient terminer cette journée de plaisir.



Nous parlerons de la façon dont les choses ont été faites dans le monde Saint-Pierrais, au bal de souscription.

La liste présentée à domicile par les organisateurs de cette soirée étant couverte de signatures, le succès ne pouvait manquer de répondre à leurs efforts.

Dès 9 heures du soir la belle salle du café du midi s'empli de rapidement et à dix heures on la trouve trop petite.

Les toilettes aux couleurs polychromes les plus tendres s'agitent au cours de la danse avec un ensemble parfait.

Tous regrettent que ces agréables réunions ne se renouvellent pas plus souvent.

Les commissaires encouragés par leur succès complet se prodiguent partout avec la plus grande agilité.

A onze heures une table de cent cinquante couverts, magnifiquement dressée par M. Singher, beau-frère de M. Erausquin réunit la plus grande partie des assistants.

Le service surveillé par les organisateurs est fait de la meilleure façon possible, avec la plus correcte courtoisie.

Aucune réclamation n'effleure la bouche de qui que ce soit, on se sent à son aise au bout d'un instant, il semble que tous appartiennent à la même famille, une juste et franche familiarité unit tous les convives.

Pas la moindre petite idée de note discordante ne se produit dans cette si nombreuse réunion et après le dîner la danse reprend jusqu'à une heure bien avancée.

Tout le monde y va de sa danse, jusqu'à notre vieux bonhomme de rédacteur en chef qui se laisse conduire par ses charmantes cavalières.

Dans une salle voisine du bal, très honoré des marques de sympathie dont les commissaires ont fait preuve envers la presse locale, il se fait le porte parole de l'unanimité des assistants en portant la santé des organisateurs en leur adressant de chaleureux remerciements avec prière de recommencer le plutôt possible.

Ces paroles expriment si bien l'opinion unanime sont couvertes des cris de: vivent les commissaires !

Décidément dans les salles du Midi avec l'aide de Monsieur E. Erausquin et de sa famille, ont peut organiser tout ce qu'on désire et on a la satisfaction de la plus complète réussite.

Nous n'exagerons pas en affirmant que dans beaucoup de grandes villes de la métropole on arrive bien rarement, même avec beaucoup de peine, à réunir autant de familles et surtout à éviter les groupes entraînent avec eux les troissemens et potins.

Un mot sur les travestissements peu nombreux d'ailleurs; ils étaient en général bien choisis et nous ne ferons pas de jalouse en ne parlant que de celui qui représentait notre beau gouvernement républicain. Nous devons nos félicitations particulières à la charmante jeune fille qui a su d'une façon si adroite et si délicate nous rappeler la noble et fière patrie française.

Il est sept heures du matin quand le bal cesse et alors avec la fin du carnaval nous nous apercevons:

Qu'en ses beaux habits l'aurore au tein vermeil Annonce à l'univers le retour du soleil

Nous appelons l'attention de notre honorable abonné monsieur le supérieur ecclésiastique, sur la difficulté qu'ont parfois les fidèles d'entrer à l'église et d'en sortir, à cause de la neige qui s'amoncelle sur les marches des escaliers.

Le dimanche 28 janvier, nous avons vu une jeune dame qui a plusieurs fois manqué de tomber en descendant l'escalier faisant face au palais de justice.

Un coup de balai sur ces marches ne prendrait pas beaucoup de temps et n'entraînerait aucune dépense, et les fidèles reconnaissant videraient avec plus de plaisir leur porte monnaie dans l'aumônière pour l'entretien de l'église.

Nous sommes certains qu'il nous suffira de signaler ce fait au chef du service des cultes qui était d'ailleurs malade le jour où il s'est produit, pour que des ordres soient désormais donnés à fin que les escaliers soient dégagés de cet encombrement qui pourrait causer des accidents graves.

Cet article était écrit avant les offices de dimanche dernier

Nous avons constaté de nouveau, en déplorant l'incurie du service de l'église, que le dit escalier était toujours dans le même état et que ses trois ou quatre premières marches étaient couvertes d'une neige glacée sur laquelle les dames étaient obligées de se laisser glisser

Allons, monseigneur, surveillez un peu plus la courtoisie s. v. p. et au bescin faites exécuter ce travail sous la direction de votre Suisse qui surveillera les coups de balai

Si nous sommes satisfaits de lui nous ouvrirons une souscription pour lui frapper une médaille d'or,

Le «Pro Patria» nous est arrivé d'Halifax avec le dernier courrier en faisant une traversée magnifique de trente heures. Cette contestation a une très grande importance, elle est le meilleur de tous les essais qu'on pourrait refaire au printemps

En effet la distance parcourue représente une vitesse moyenne de douze nœuds à l'heure et en plein hiver.

On dira peut-être qu'il n'avait pas le vent contraire, c'est-à-dire le vent de bout; c'est possible, mais d'un autre côté, la vitesse d'un navire ne se calcule jamais pendant une tempête et si les épreuves avaient été faites par la commission le 31 janvier elles ne pouvaient qu'être concluantes. Il est même probable que le mécanicien aurait forcé un peu la pression et serait arrivé en ce cas à un résultat encore bien meilleur.

Exiger après cela de nouveaux essais, ce serait assez rigoureux d'autant plus qu'on ne doit pas oublier que cette société SAINT-PIERRAISE mérite comme toutes les entreprises locales d'intérêt public la sollicitude de l'administration supérieure, du gouvernement.

Cette sollicitude ne lui a pas manqué jusqu'à ce jour, elle ne lui fera pas défaut nous en sommes convaincu.

Nous faisons appel à la sollicitude bien connue de la chambre de commerce: en lui demandant d'aviser: par une circulaire toutes chambres de commerce de la Métropole, que nous n'avons une brasserie pour desservir notre

population de six mille âmes, que nous sommes tributaires des anglais pour la bière qui nous revient ici à un franc cinquante le litre, alors qu'un brasseur qui viendrait s'installer parmi nous, pourrait la fournir à 15 fr. l'hectolitre et réaliser encore de beaux bénéfices.

C'est en donnant de la publicité à nos besoins, c'est en avisant le Sous-Secretariat d'Etat des Colonies, que nous verrons petit-à-petit le progrès nous apporter son aide bienfaisante.

## Nécrologie

Ce matin un service solennel était célébré dans l'église paroissiale de St-Pierre pour le repos de l'âme de Auguste Tranchevent ancien ordonnateur de notre colonie décédé à St-Servan dans sa 58ème année.

Venu en 1856 dans la colonie comme écrivain de Marine a sa sortie du lycée, avec son diplôme de bachelier il fut nommé commis de marine le 24 Août 1858, puis promu au grade d'aide-Commissaire par décret du 21 juin 1861.

Après avoir quitté St-Pierre il y revint en 1873 comme Sous-Commissaire après avoir séjourné à la Guyane et en Cochinchine.

Dans ce grade il remplit ici les fonctions d'ordonnateur intérimaire et membre du conseil d'appel.

Un décret du 3 Août 1873 lui conféra le titre de chevalier de la Légion d'honneur.

Promu ensuite au grade de Commissaire-Adjoint au choix il devint ordonnateur titulaire le 15 octobre 1875.

Dans ce grade il remplit près d'une année les fonctions de Commandant intérimaire de la colonie qu'il quitta le 28 juillet 1877 pour se rendre en France y jouir d'un congé de convalescence et se retirer en suite définitivement à St-Servan dès qu'il eut droit à la liquidation de sa pension de retraite.

Au cours de son séjour parmi nous M. Tranchevent s'allia à une de nos plus grandes, plus anciennes et plus honorables familles St-Pierraises.

D'un abord un peu dur il laissa parmi ceux qui le connurent le souvenir d'un esprit droit empreint de la plus grande équité.

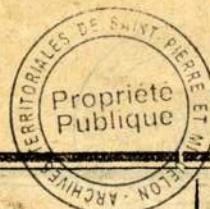
Ses anciens amis et ceux de la famille Cordon à laquelle il était allié ont tenu à assister en grand nombre au service dit à son intention.

Parmi les fonctionnaires nous avons remarqué Monsieur le Gouverneur et les Chefs des différents services.

Le chauffage n'est-il donc pas compris dans les frais de service mortuaire on le croirait franchement au froid qu'il faisait ce matin dans l'église.

Si c'était un oubli il était bien regrettable.

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs de la décision prise par M. le seigneur Tibéry préfet apostolique au sujet du carême pendant lequel il dispense



se les fidèles de faire maigre à l'exception du mercredi des cendres et les trois jours de la semaine sainte précédant Pâques. Voilà un acte de sage administration, de bonne tolérance religieuse en rapport avec les idées progressives de notre temps.

Nous rappelons aux petits pêcheurs que ceux qui désirent faire pendant cette campagne la pêche au « French Shore » n'ont que jusqu'au 15 février pour se faire inscrire au bureau de l'inscription maritime pour une des places de la côte de Terre-Neuve qui seront réparties dans l'ordre iudiqué par les prescriptions ministerielles insérées à la « Feuille Officielle » du 29 septembre dernier et affichées en ville.

Que les créanciers de l'Etat n'oublient pas que faute par eux de présenter leur facture, avant le 20 février, pour le service de la marine, et le 20 mars pour le service colonial, ou de se rendre au trésor avant le premier mars pour le premier ou le premier avril pour le second, ils ne pourront plus être payés qu'après un nouvel ordonnancement du ministre.

Tous les patrons pêcheurs, patrons de warys, ou de doris auront droit, cette année, à la prime individuelle de 50 fr. votée par le conseil général dans sa séance du 20 août 1893.

Les armateurs qui ne se seraient pas libérés avant le 20 mars de leur dette envers l'Etat pour frais d'hôpital pour l'année 1893, ne pourront plus y faire admettre leurs malades qu'en versant une provision d'un mois de traitement par tête sans préjudice des poursuites judiciaires de droit.

Parmi les décos de l'Etat, nous relevons avec plaisir celle de monsieur Borne, procureur général à la Guyane, qui fut ici en 1884 et 85, chef du service judiciaire.

M. Borne a laissé parmi nous d'excellents souvenirs tant par l'aménité de son caractère que par l'étendue de son savoir.

L'épidémie de rougeole n'ayant pas complètement disparu les licenciements du collège des école et établissements d'enseignement est porté jusqu'à lundi prochain.

Dans son audience de jour est venue devant le tribunal correctionnel tenu par le conseil d'appel l'action dirigée par le ministère public contre la dame R. et le sieur W. L. poursuivis pour flagrant délit d'adultère.

L'inculpée au lieu de reconnaître les faits a eu à l'audience une attitude déplorable qui a dû être de nature à indisposer Messieurs du conseil.

Quand le commissaire de police lui a ordonné d'ouvrir au nom de la loi, elle est descendue en chemise et elle la prié de tenir... la bougie. Elle a nié avoir L. chez elle au moment où la police est entrée et pourtant L. a été trouvé blotti sous l'escalier privé d'une partie de ses effets, de ses chaussures etc. que la dame R. lui a passés en les prenant dans sa chambre qui n'avait qu'un lit.

Enfin quand il est sorti de la maison elle lui a crié: « Adieu à bientôt » Elle reproche aussi à son mari de lui avoir fait des cadeaux de mauvais goût.

Les inculpés sont condamnés chacun à un mois de prison.

#### DÉPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Halifax, le 6 Février 1894.

Les forces militaires anglaises ont été attaquées de nouveau par les troupes françaises. Six français ont été tués. Il y en a eu plusieurs faits prisonniers.

Vaillant a été guillotiné le 5 février. Il a crié: « Vive l'Anarchie » sous le couteau de la guillotine.

Halifax, 7 Février 1894

La bataille entre français et la police anglaise agissant contre les Sofas est confirmée.

Halifax le 8 Février 1894.

Une violente tempête s'est abattue sur la mer du nord; les côtes des îles britanniques ont été balayées de nombreux endroits du rivage sont submergés.

En Russie, une émeute a éclaté parmi les ouvriers mineurs de l'Oural. La troupe a attaqué 5000 émeutiers beaucoup ont été tués.

Voir aux annonces les Grands Magasins du Printemps. -- Paris.

#### Choses et autres

Entendu dimanche à la porte d'une de nos jolies concitoyennes

— Madame je suis ouvrier tapissier  
— Qu'est ce que vous voulez que cela me fasse  
— Ne voudriez-vous pas que par ce temps froids je pose un burrelet à votre fenêtre?

A l'examen

Le professeur — Dans laquelle de ses batailles fut tué Gustave-Adolphe?

L'élève après avoir réfléchi, -- Je crois que ce fut dans la dernière.

Au restaurant:

Un monsieur en train de déguster un potage s'arrête tout à coup et pousse un cri d'horreur.

Le garçon accourt, Alors le client, qui repris son sang-froid

-- Garçon ! j'aime que le bouillon ait des yeux . . . mais sans cils !

L'Administrateur-Gérant  
A. LEMOINE

Etude de Me Wintrebert, avocat-agréé  
sise à St-Pierre, rue de Sèze.

## VENTE PUBLIQUE aux enchères

Le mercredi quatorze Février courant à deux heures de l'après-midi, à l'habitation de M. Auguste Girardin armateur

En vertu d'une ordonnance de Monsieur le Juge commissaire de la liquidation du sieur Auguste Girardin armateur en date du sept février courant il sera procédé à la vente aux enchères publiques des goélettes et du canot dont la désignation suit dépendant de la dite liquidation judiciaire.

#### DÉSIGNATION

1<sup>o</sup> La goélette Jules Emile, jaugeant 42 tonneaux 89 construite à St-Pierre, en 1874.

2<sup>o</sup> La goélette Marie-Eugénie, jaugeant 31 tonneaux 59, construite à St-Pierre en 1875.

3<sup>o</sup> La goélette Comète jaugeant 59 tonneaux 20, construite à Saint-Pierre en 1877.

4<sup>o</sup> La goélette Georges-Walter, construite à Essex jaugeant 60 tonneaux 34 centièmes.

5<sup>o</sup> Un canot de plaisance avec ses avirons.

Pour visiter les goélettes s'adresser à M. Gouttière comptable

La vente sera faite au comptant en numéraire en usage dans la colonie ou traités sur France.

Les acquéreurs devront conserver les équipages engagés.

Cette vente sera faite à la requête de M. Auguste Girardin et de Me Georges Wintrebert, avocat-agréé, son liquidateur judiciaire.

St-Pierre le 7 Février 1894

Le Greffier

E. SASCO.

## AVIS

Les créanciers du sieur Auguste Girardin armateur, demeurant à Saint-Pierre, sont informés que ce dernier a été admis au bénéfice de la liquidation judiciaire par jugement du tribunal de première instance de la colonie jugeant commercialement, en date du 5 février 1894, et sont invités à se réunir le samedi 17 Février prochain à 10 heures du matin, dans la salle d'audience du dit tribunal, à l'effet d'examiner la situation du dit sieur Girardin, de donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et d'élire parmi eux s'il y a lieu un ou deux contrôleurs conformément aux prescriptions de l'article 9 de la loi du 4 Mars 1889.

Saint-Pierre, le 5 février 1894.

Le Greffier p. i.

E. SASCO.

## ANNONCES

### AVIS

A partir de ce jour, le cabinet de M<sup>e</sup> WINTREBERT, avocat, est transféré au rez-de-chaussée de sa maison (ancien magasin POULAIN et le magasin d'horlogerie Henri POULAIN, rue Bisson en face de la maison Bréhier.



Grands Magasins du  
**PRINTEMPS**  
demander

Le Catalogue Spécial de Blanc  
qui vient de paraître; cet Album contient la nomenclature des Articles de Toile, Blanc Coton, Linge de Corps et de Maison, Trousseaux, Layettes, Lingerie, Dentelles, Bonnetterie, Rideaux etc., et renferme aussi de nombreux Echantillons d'Affaires exceptionnelles.

Envoi gratis et franco  
sur demande affranchie adressée à  
**MM. JULES JALUZOT & Cie**  
PARIS

Le Catalogue Général pour la SAISON D'ÉTÉ, sous presse actuellement, sera envoyé par un prochain courrier.

Toutes les personnes déjà en relations avec le PRINTEMPS recevront, sans en faire la demande, les publications annoncées ci-dessus.

Envoi franco des Echantillons de tous les Tissus

Expédition dans tous les pays du Monde — Les conditions d'envoi indiquées dans le Catalogue

**ARSENE SUC, INGÉNIEUR**  
20, Rue du Château-d'Eau, PARIS

**CHEMINS DE FER PORTATIFS**  
*Tramways à voie étroite*

**APPAREILS DE LEVAGE**  
Grues, Tréillis, Monte-charges

**BASCULES PERFECTIONNÉES**  
Roue SUC sans essieu

Crapauds roulants pour gros fardeaux  
Materiel d'Entrepôts, magasins et d'Usines

Nouvelles et d'Occasion

Constructeur du Tramway du Bois de Boulogne et du Jardin d'Acclimatation.

ENVOI DU CATALOGUE



## DELETTREZ

PARFUMS & SAVONS

adoptés par la haute société.

DÉTAIL: 5, boulevard des Italiens, PARIS.

GROS: 45, rue d'Enghien, PARIS.

USINE: 31, avenue du Roule, NEUILLY sur Seine.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

MOIS DE JANVIER & FÉVRIER 1894

Jours	8 HEURES MATIN				4 HEURES SOIR			
	Haut. Baromét.	Tempér.	Direct. des Vents	Forme des Nuages.	Haut. Baromét.	Tempér.	Direction. des Vents.	Forme des nuages
30	764 mm	— 4	S/E 4	Nim neig	747	0	S/E 4	Nim.
31	732	† 2	S/O 4	Nim neig	733	† 2	S/O 4	Nim
1	753	— 5	N/O 3	Nim	756	— 4	N/O 3	Nim
2	748	— 6	N 2	Nim neig	748	— 7	N/O 3	Nim
3	750	— 7	S/O 2	Nin.	761	— 4	S/O 2	Cir. Str.
4	748	— 2	O 3	Nin Cum	745	— 11	N/O 3	Nim Cum
5	763	— 12	N/O 3	Cir. Str.	756	— 7	N/O 2	Cir. Str.

## PROLONGATION DE LA VIE

PAR

### L'Elixir Godineau

Par

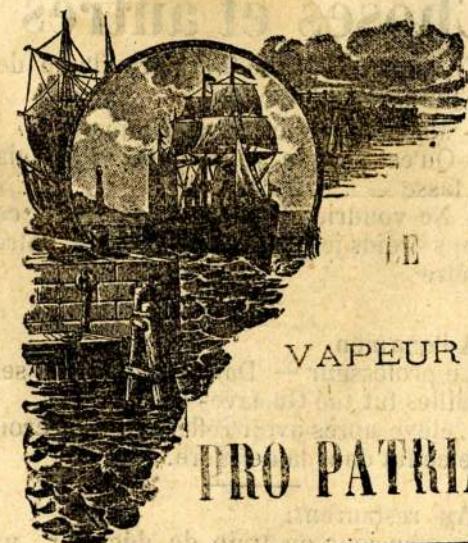
3 FLACONS

50 francs

Port en sus

Unique remède contre l'IMPUISANCE; il guérit les maladies des reins, de la moelle épinière, de l'Influenza, les anémiques, les épuisés, etc. IL RAJEUNIT ET PROLONGE LA VIE; c'est essentiellement un élément de réparation; il donne un sang nouveau d'une force inouïe, d'une richesse incomparable; ne contenant aucune substance nuisible, il peut être pris à tous les âges sans danger aucun.

Brochure explicative est envoyée gratuitement et franco à toute personne qui en fait la demande à l'Administration de l'Elixir Godineau, 7, rue Saint-Lazare à Paris.



## SERVICE POSTAL 1894

Départ de Saint-Pierre	Arrivée à Paris	Départ de Paris	Arrivée à Saint-Pierre
10 Décembre	24 Décembre	29 Décembre	19 Janvier
	31 Décembre	2 Janvier	
24 Décembre	7 Janv. 1894	12 Janvier	2 Février
	14 Janvier	19 Janvier	
8 Janv. 1894	21 Janv 1894	26 Janvier	16 Février
	28 Janvier	2 Février	
12 Janvier	4 Février	9 Février	2 Mars
	11 Février	16 Février	
5 Février	18 Février	23 Février	16 Mars
	25 Février	2 Mars	